



Bilan des contrôles routiers du week-end du 18 au 20 janvier et de l'accidentalité du 14 au 20 janvier 2019

Poitiers le 23 janvier 2019

• Bilan des contrôles routiers du week-end du 18 au 20 janvier 2019 :

Au-delà des actions de prévention et de dissuasion, les contrôles ont pour objet de sanctionner les comportements dangereux, et prioritairement : la vitesse excessive, l'alcool au volant, l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture de sécurité.

Infractions relevées par les forces de police et de gendarmerie :

- 107 vitesses excessives*,
- 6 conduites sous l'empire d'un état alcoolique,
- 2 conduites après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants,
- 26 autres infractions (défaut de permis de conduire, utilisations de téléphone au volant, non port de la ceinture de sécurité, non respect de la signalisation, défaut de contrôle technique, infractions à la réglementation des transports...),
- 17 permis de conduire retirés sur le champ.

* : "hors équipements fixes

• Bilan de l'accidentalité du 14 au 20 janvier 2019 :

Pendant cette semaine, on déplore 3 accidents et 5 personnes blessées dont 2 hospitalisées.

Automobiliste, motocycliste, cyclomotoriste, cycliste, piéton, chacun d'entre nous doit respecter le code de la route, s'adapter aux conditions spécifiques de circulation, adopter une attitude courtoise et être particulièrement vigilant.

Source : données provisoires BAAC et ODSR

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84